



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE
TERRITOIRE DU **MIDOUR**

Rencontre acteurs agricoles – 20/11/2020

ORDRE DU JOUR

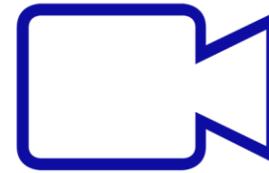
1. Mise en œuvre du programme d'actions
2. Animer et coordonner : animation technique agricole
3. Financement des actions de la thématique « optimisation des besoins agricoles »
4. Articulation des actions du volet AUM1 « développer des filières durables sur le territoire »

Avant de commencer

Précautions d'usage pour faciliter les échanges :



Micro coupé
(lorsque vous ne parlez pas)



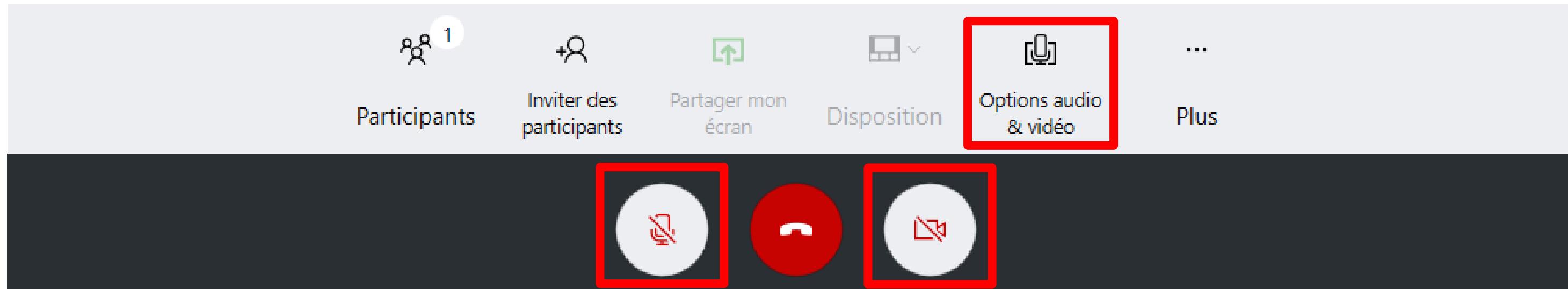
Webcam activée
(à minima lorsque vous parlez)



Faites un signe
(lorsque vous souhaitez intervenir)



S'identifier :
Nom - Structure



Mise en œuvre du programme d'actions



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

PROJET DE
TERRITOIRE DU
MIDOUR

Mise en œuvre du programme d'actions

Les 59 actions, organisées en 6 orientations stratégiques, ont vocation à répondre à **5** enjeux du territoire :

Anticiper et s'adapter au changement climatique

Atteindre la satisfaction des besoins en eau (milieu, salubrité, irrigation)

Améliorer la qualité des masses d'eau

Participer à l'amélioration de l'état des cours d'eau et des milieux naturels

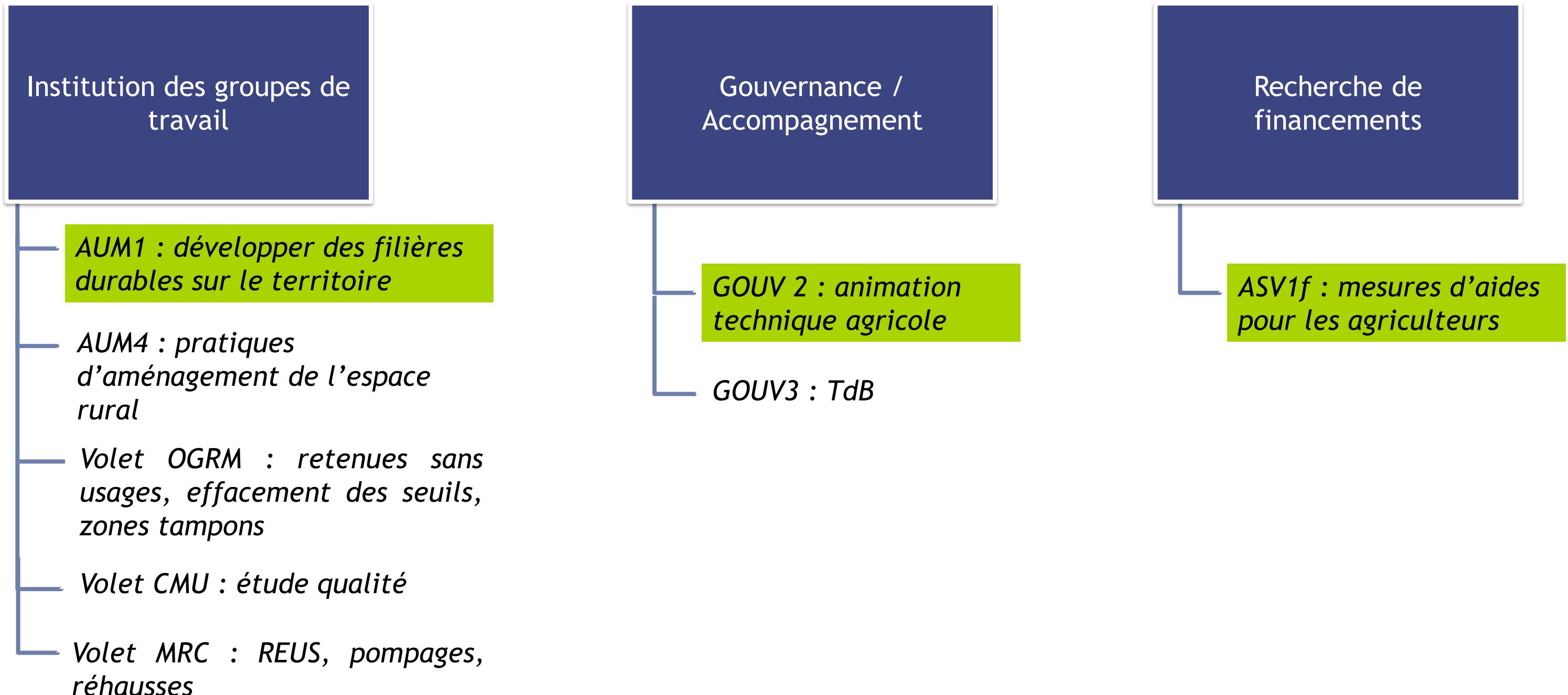
Approfondir les connaissances, informer, sensibiliser et valoriser

6 orientations stratégiques



Mise en œuvre du programme d'actions

Tableau de bord - 2020/2



Mise en œuvre du programme d'actions



Animer et coordonner : animation technique agricole

OBJECTIFS

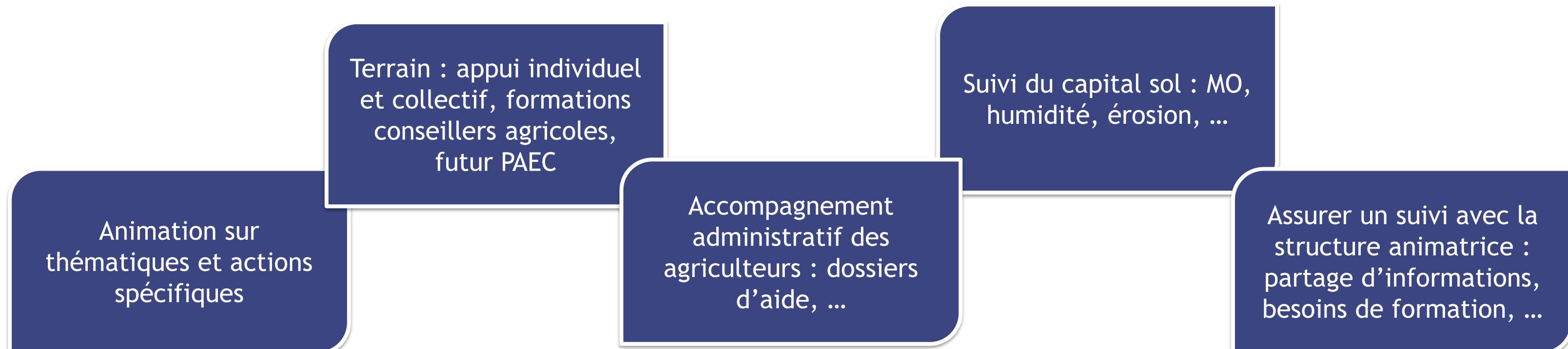
Décrire le contenu de la fiche action
Examiner les moyens à fournir
Coconstruire et structurer la mission



Animer et coordonner : animation technique agricole

Cette animation pourra être assurée par la **mobilisation de ressources humaines** basées au sein des structures agricoles du territoire du PTGE, ou par un **recrutement ad hoc**, à terme si cela s'avérait souhaitable et faisable. Dans le cadre de la mise en œuvre des actions agricoles, les acteurs agricoles (chambres d'agriculture 32 et 40, Maïsadour, Vivadour, Agrobio 40 et 32, Bio du Gers) souhaitent mutualiser leurs moyens afin d'assurer cette mission d'animation spécifique à la réalisation d'une certaine partie des actions agricoles du PTGE. Le dimensionnement de cette animation n'est pas arrêté, mais il serait souhaitable, compte tenu de la multiplicité des actions à mener et de l'effort d'animation à déployer, qu'il soit **au moins égal à 1 équivalent temps plein.**

Les objectifs sont :



Animer et coordonner : animation technique agricole

13 actions dépendent de l'animation technique agricole

GOUV2	ANIMER ET COORDONNER LE PROJET DE TERRITOIRE	OGRM3b	INSTITUER DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES FORMATIONS AVEC DES AGRICULTEURS
CMU6	EXPERTISER LES RÉSEAUX COLLECTIFS D'IRRIGATION À MODERNISER	ASV1a	APPUYER INDIVIDUELLEMENT LES AGRICULTEURS DANS LEUR DEMARCHE DE PROGRES : ATI
AUM2b	INSTITUER DES GROUPES DE TRAVAIL AVEC DES AGRICULTEURS BASES SUR LES SITES EXPÉRIMENTAUX	ASV1b	APPUYER COLLECTIVEMENT LES AGRICULTEURS DANS LEUR DEMARCHE DE PROGRES
AUM2c	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'AGRICULTEURS SUR LE BASSIN DU MIDOUR	ASV1d	ORGANISER L'INFORMATION ET LA FORMATION POUR LES CONSEILLERS AGRICOLES
AUM2d	INSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC LES TECHNICIENS AGRICOLES	ASV1e	MOBILISER DES MESURES AGRI ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES
AUM2e	INSTAURER UNE FORMATION CONTINUE AVEC DES INTERVENTIONS D'EXPERTS A DESTINATION DE LA PROFESSION AGRICOLE	ASV1f	RECHERCHER ET CONSTRUIRE DE NOUVELLES MESURES D'AIDE POUR LES AGRICULTEURS
AUM3b	INSTITUER DES GROUPES DE TRAVAIL AVEC DES AGRICULTEURS BASES SUR LES SITES EXPÉRIMENTAUX		



Animer et coordonner : animation technique agricole

- **CONTINUITÉ** : sur tout le territoire et toute la durée de mise en œuvre du PTGE
- **MULTPLICITÉ** : animation territoriale et de terrain, suivi individuel, suivi collectif, accompagnement administratif et financier
- **NEUTRALITÉ** : principe de multi-partenariat, de coopération et de transparence
- **MOYENS** : financement et temps de travail



Animer et coordonner : animation technique agricole



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

PROJET DE
TERRITOIRE DU
MIDOUR

Financement des actions

OBJECTIFS

**Identifier les moyens de financement
Structurer les étapes pour répondre aux AAP de manière concertée**





- 1. Accompagner les transitions vers des pratiques agroécologiques économies en eau**
- 2. Réduire les pertes dans les réseaux collectifs d'irrigation**
- 3. Améliorer l'efficience des retenues de réalimentation et des canaux**
- 4. Mobiliser les volumes non utilisés dans les retenues existantes**

Expertise réseaux collectifs d'irrigation à moderniser : CMU6 (volet 2)

Pratiques culturales conservation et optimisations des services rendus par les sols : AUM2 (volet 1)

Améliorer la gestion et l'utilisation des ressources et des milieux : OGRM1b (volet 4)

Optimiser la gestion des réservoirs de soutien d'étiage : OGRM2a; OGRM2b (volet 3)

Economiser l'eau en irrigation agricole : OGRM3b (volet 2)

Gérer le déficit en eau restant en privilégiant l'optimisation des RSE existants : MRC2c, MRC2d (volet 2 et 4)





- Dépenses immatérielles** : appui technique aux producteurs et prestations externes, études et ingénierie nécessaires au développement des compétences des acteurs de la filière et l'appui d'experts, actions de communication et de promotion
- Investissements matériels** : bâtiments, stockages, outils, équipements, frais divers à leur mise en place, etc, matériels de production primaire si usage collectif avéré.

GT et études (AUM1a; AUM1b; AUM1c; AUM1d)

Articulation des actions AUM1

OBJECTIFS

Se mémoriser le contenu des actions AUM1
Structurer les groupes de travail



Articulation des actions AUM1

AUM1b : étude de faisabilité (élevage en pâturage)
ADASEA, Vivadour, CA32

AUM1a, Cerfrance, Agrobio40, Bio du Gers + ...

AUM1c : étude de faisabilité (biomasse)
Maïsadour, Vivadour, CA32, CA40, Agr'eau

AUM1a, Agrobio40, Bio du Gers

AUM1d : étude (débouchés en AB)

Agrobio40, Bio du Gers

AUM1a

AUM1a : GT développement de filières durables
Profession agricole + Associations consommateurs + Collectivités

... Suivi de ...

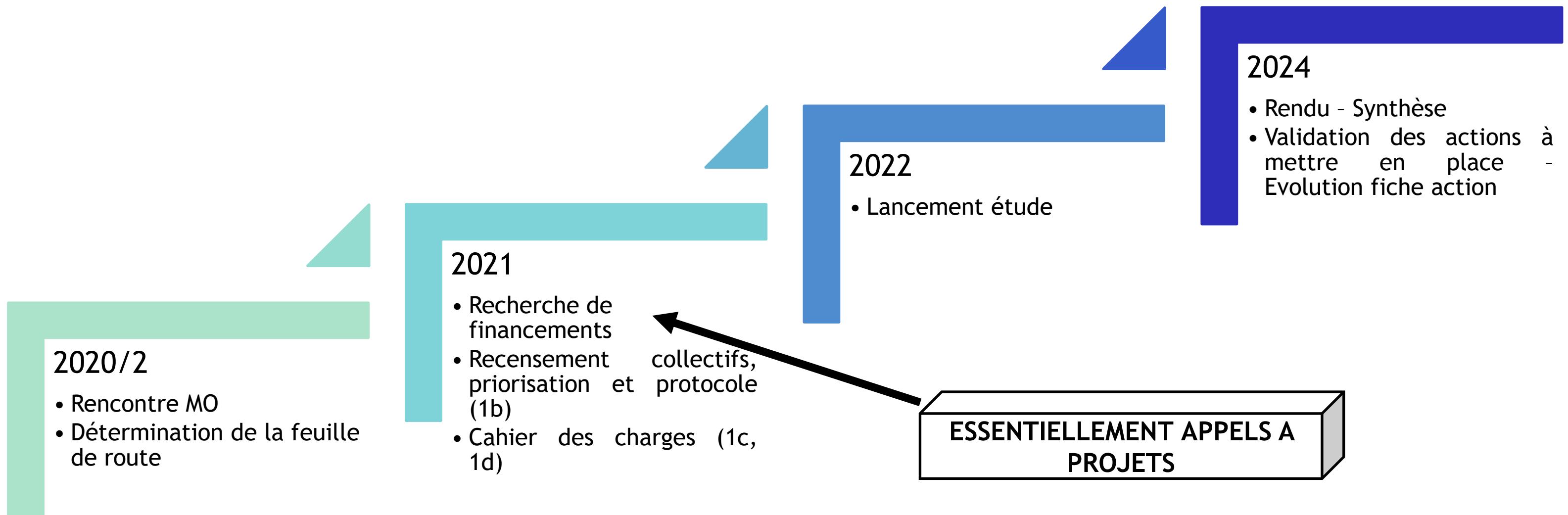
En charge de ...

Définition des stratégies; Développement des filières; Gestion des biodéchets; Définition d'un « label »; ...



Articulation des actions AUM1

Echéances :



Articulation des actions AUM1



Prochainement



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

PROJET DE
TERRITOIRE DU **MIDOUR**

Merci de votre participation

